CURSUS DE LA SPECIALITE « DANSE » DES CONSERVATOIRES CLASSES

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Evaluation
Eveil	• Eveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique	• Exploration de l'espace et du temps • Reconnaissance et expérimentation ludique d'éléments gestuels simples • Mises en situation chorégraphiques, musicales, théâtrales • En fonction du contexte culturel local, découverte du spectacle vivant (programmation jeune public)	• Possibilité d'éveil conjoint musique, danse et théâtre • Durée hebdomadaire minimum : entre 45 minutes et 1heure • Durée de la présence de l'enfant au sein de cette phase : entre 1 et 2 ans	• Evaluation non formalisée
initiation	• Découverte de la sensibilité artistique et de la créativité • Prise de conscience de l'écoute des sensations • Approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse	• Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres • Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de danse • Découverte d'éléments de terminologie • En fonction du contexte culturel local : jeux théâtraux, chant choral, découverte du spectacle vivant et d'une façon générale, des arts	• Eveil préalable non obligatoire • Durée hebdomadaire minimum : De 1 heure à 2 heures • Durée de la présence de l'élève au sein de cette phase : entre 1 et 2 ans	• Evaluation non formalisée
1° cycle	• Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique • Acquisition des éléments techniques de base • Découverte des œuvres chorégraphiques	• Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique • Acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle • Découverte conseillée des bases d'autres disciplines de danse • Mémorisation et interprétation de courts enchaînements • Découverte de la culture artistique et chorégraphique en lien avec les pratiques • Ateliers (répertoire ; improvisation ; composition ; relation musique/danse ; approche anatomie ; approche de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé ; notation du mouvement… • Formation musicale du danseur	• Initiation préalable non obligatoire • Durée hebdomadaire minimum : • De 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus) • Durée de la présence de l'enfant au sein du cycle : entre 3 et 5 ans	• Evaluation continue, consignée dans le dossier de l'élève • Examen de fin de cycle pour passage en 2ème cycle

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Evaluation
2°cycle	• Prise de conscience de la danse en tant que langage artistique • Familiarisation avec les œuvres chorégraphiques • Initiation à l'endurance • Capacité à s'auto évaluer	• Approfondissement des acquis par reconnaissance et traitement divers des éléments de langage, enrichissement de la terminologie • Nouvelles acquisitions d'éléments techniques et du langage chorégraphique • Découverte conseillée des bases d'autres disciplines chorégraphiques (ou poursuite de leur apprentissage) • Approche d'éléments du patrimoine chorégraphique et des répertoires • Formation musicale du danseur • Ateliers divers (voir 1er cycle) • Poursuite des liens entre les pratiques et la culture artistique et chorégraphique • Encouragement aux travaux personnels (composition, recherche documentaire, concerts…)	• Durée hebdomadaire minimum : de 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus) • Durée de la présence de l'enfant au sein du cycle : entre 3 et 5 ans	• A l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier et test de niveau • Evaluation continue consignée dans le dossier de l'élève • Examen de fin de cycle pour passage en 3ème cycle
A partir de la fin du deuxième cycle, deux orientations sont possibles				
3°cycle de pratique en amateur	• Capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur • Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation • Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques • Développement de l'endurance et approche de la virtuosité	• Approfondissement des acquis techniques et du langage chorégraphique • Découverte conseillée d'autres disciplines de danse (ou poursuite de leur apprentissage) • Approfondissement de la connaissance du patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires • Méthodologie pour l'approche analytique des œuvres chorégraphiques • Formation musicale du danseur • Ateliers divers (voir 1er cycle) • Renforcement des liens entre les pratiques et la culture artistique et chorégraphique	• Durée hebdomadaire minimum : de 5 heures 30 à 12 heures (ateliers inclus) • Durée de la présence de l'enfant au sein du cycle : entre 2 et 6 ans	• A l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier et test de niveau • Evaluation continue consignée dans le dossier de l'élève • Cycle conclu par le Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)
Autres Parcours	• Pratique allégée avec cependant une même exigence pédagogique • Structuration corporelle et développement de l'expression artistique • Acquisition des éléments	• Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique • Acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle • Mémorisation et interprétation de courts	• Initiation préalable non obligatoire à l'entrée en 1er cycle • Durée hebdomadaire minimum : • De 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus)	• A l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier, éventuellement, test de niveau • Evaluation non formalisée en cour

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Evaluation
	techniques de base • Découverte des œuvres chorégraphiques • Prise de conscience de la danse en tant que langage artistique • Capacité à s'auto évaluer	enchaînements • Ateliers (répertoire ; improvisation ; composition ; relation musique/danse ; approche anatomie ; approche de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé; notation du mouvement… • Formation musicale du danseur • Liens avec la culture artistique et chorégraphique	• Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 3 et 5 ans	d'année
Cycle d'Enseignement Professionnel Initial	• Perspective de poursuite de l'apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur • Projet d'exercice d'une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique • Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle • Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation • Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées • Développement de l'endurance et de la virtuosité	• Poursuite des principaux contenus d'enseignement des cycles précédents dans la perspective d'une appropriation singulière des situations de travail rencontrées par le danseur • Poursuite ou découverte obligatoire d'une ou de plusieurs autres disciplines de danse • Approfondissement de la connaissance du patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires • Formation musicale du danseur • Anatomie/physiologie • Ateliers • Expérience de la création et de la pratique scénique • Rencontres avec des équipes artistiques professionnelles • Travaux personnels et collectifs • Approche des réalités institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur chorégraphique • Rencontre avec les autres arts et leur histoire ** le contenu détaillé de ce cycle figure dans l'arrêté relatif au cycle d'enseignement professionnel initial et au diplôme national d'orientation professionnelle de danse*	• Durée hebdomadaire minimum : 16 heures (ateliers inclus) • Durée de la présence de l'enfant au sein du cycle : entre 2 et 4 ans	• Examen d'entrée selon les modalités décrites à l'article 2 de l'arrêté n° relatif au cycle d'enseignement professionnel initial et au diplôme national d'orientation professionnelle de danse • Evaluation continue consignée dans le dossier de l'élève • Cycle conclu par le (DNOP)

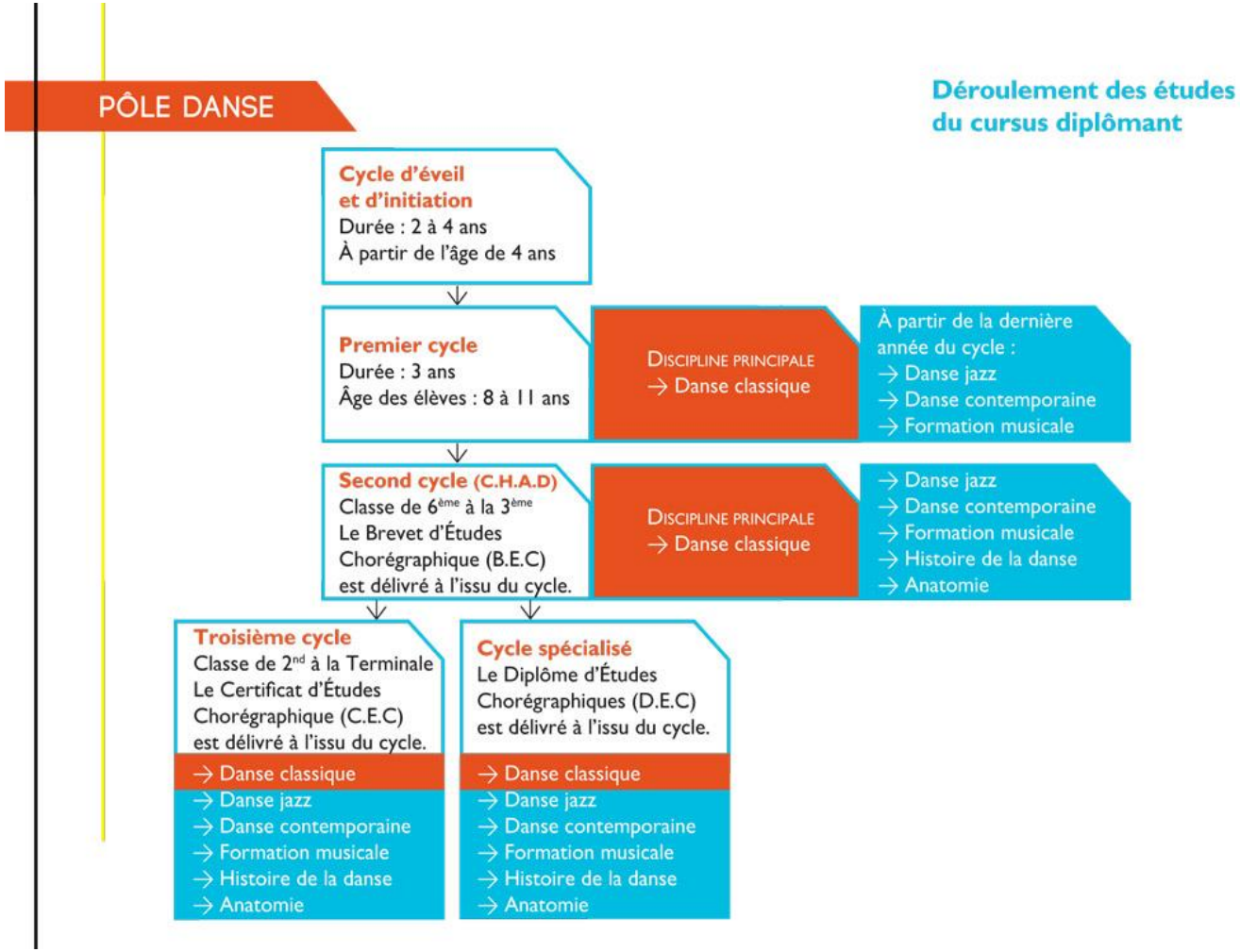
PÔLE DANSE
Déroulement des études du cursus diplômant
Cycle d'éveil et d'initiation
Durée : 2 à 4 ans
À partir de l'âge de 4 ans
Premier cycle
Durée : 3 ans
Âge des élèves : 8 à 11 ans
Discipline principale
→ Danse classique
À partir de la dernière année du cycle :
→ Danse jazz
→ Danse contemporaine
→ Formation musicale
Second cycle (C.H.A.D)
Classe de 6ème à la 3ème
Le Brevet d'Études Chorégraphique (B.E.C) est délivré à l'issu du cycle.
Discipline principale
→ Danse classique
→ Danse jazz
→ Danse contemporaine
→ Formation musicale
→ Histoire de la danse
→ Anatomie
Troisième cycle
Classe de 2nd à la Terminale
Le Certificat d'Études Chorégraphique (C.E.C) est délivré à l'issu du cycle.
→ Danse classique
→ Danse jazz
→ Danse contemporaine
→ Formation musicale
→ Histoire de la danse
→ Anatomie
Cycle spécialisé
Le Diplôme d'Études Chorégraphiques (D.E.C) est délivré à l'issu du cycle.
→ Danse classique
→ Danse jazz
→ Danse contemporaine
→ Formation musicale
→ Histoire de la danse
→ Anatomie